

**AVIS PUBLIC**

**ENTRÉE EN VIGUEUR  
RÈGLEMENT 1762-00-2019**

---

AVIS est donné que lors de la séance tenue le 8 juillet 2019, le conseil a adopté le *Règlement 1762-00-2019 relatif à la vérification de l'optimisation des ressources par la Commission municipale du Québec*.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est disponible à la Direction des affaires juridiques, au 777 rue Laurier à Beloeil, où tout intéressé peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Donné à Beloeil, ce 10 juillet 2019.

ALEXANDRE DOUCET-MCDONALD, avocat  
Greffier

